

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2011**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 4 avril 2011, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2011 relatif à la citation du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à titre de monument historique;
- QUE, ledit règlement a pris effet le 28 janvier 2011, soit à compter de la date de signification de l'avis spécial aux propriétaires;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 8 avril 2011.

Danielle Caron, OMA,  
Greffière